



un remboursement toujours en suspend

Par **joe5930**, le **27/10/2010** à **09:55**

bonjour voila j'ai vendu un véhicule en 94 avec reconnaissance de dette suite à ça la personne l'ayant acheté a déménagé. Depuis nous l'avons retrouvé et passé au tribunal.elle a été condamné à nous payé 100 euros par mois puisqu'elle a très peu de ressources .A ce jour elle n'est plus solvable, notre huissier avait fait un arret sur salaire aupres du tribunal qui n'a rien apporté de plus aussi je souhaiterais savoir ce que je peux faire de plus pour pouvoir obtenir mon argent je parle de + de 10000 euros